

Procès-verbal CÉ du 24 septembre 2024
19h au salon du personnel

Présents : ÉCOLE Enseignantes Marie-Eve Allard Julie Bernier Manon Hallé Anick Vézina Professionnelle Renée Lessard Soutien Nicole Beaudoin Direction Geneviève Hébert	PARENTS Louis-Félix Tremblay Sylvain Charest Dorothée Laverdière François Déry Hervé Djomo Maxim Vacher Véronique Gagnon (substitut) Public : aucun parent	Absent(s) : Service de garde Sophie Harvey Parent : Nancy Diplo
1. PRÉLIMINAIRES		
1.1 Ouverture de la rencontre, vérification du quorum.		
1.2 Présentations, présences et vérification du quorum		
1.3 Nomination d'un(e) secrétaire		
1.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour		
Proposé par : Nicole Beaudoin approuvé par : Julie Bernier		
1.5 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 septembre 2024		
Mme Hébert propose l'ajout du point 3.4 COSP Proposé par : Manon Hallé approuvé par : Marie-Ève Allard		
1.6 Adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024		
Proposé par : Sylvain Charest approuvé par : Dorothy Laverdière		
1.7 Suivis au procès-verbal		
Proposé par : Renée Lessard approuvé par : Hervé Djomo		
1.8 Interventions du public		
Gestion des comportements. Chaque parent a reçu cette année un format papier des règles de vie. Madame Hébert revient sur le document qui présente la gestion positive des écarts de conduite. Portail Mozaïk : virage numérique pour les écarts de conduite, anciennement billets jaune et rouge. Les parents doivent s'assurer d'activer leurs notifications sur l'application. Un parent soulève ne pas recevoir les notifications mais sa conjointe oui. On l'invite à communiquer avec l'école.		
Aucune		
2. CONSULTATIONS / DÉCISIONS		
2.1 Présentation et élection des officiers du Conseil		
2.1 Président Maxime Vacher, Louis-Félix Tremblay ont été proposés mais ont refusé. François Déry a été proposé et accepte le poste. Proposé par : Maxime Vacher approuvé par : Louis-Félix Tremblay		
2.2 Vice-président : Louis-Félix Tremblay se propose. Proposé par : François Déry approuvé par : Véronique Gagnon		
2.3 Trésorière : Geneviève Hébert (direction) Proposé par : Manon Hallé approuvé par : Nicole Beaudoin		
2.4 Secrétaire : Manon Hallé a été proposée Proposé par : Julie Bernier approuvé par : Marie-Ève Allard		

2.2 Élection au comité de parents	Monsieur Vacher parle du déroulement et de ce qui est discuté lors de ces rencontres. Une rencontre par mois, le calendrier des rencontres est sur le site du CSSDN de même que les comptes-rendus. Monsieur Vacher propose de poursuivre son mandat mais demande à être remplacé lorsqu'il ne peut y être. Sylvain Charest se propose à titre de substitut. Proposé par : Renée Lessard approuvé par : Anick Vézina
2.3 Approbation des règles de régie interne	Le document avait été envoyé en préparation à la rencontre de ce soir. Proposé par : Sylvain Charest approuvé par : Dorothy Laverdière
2.4 Approbation plan d'actions	Le document avait été envoyé en préparation à la rencontre de ce soir. Proposé par : Hervé Djomo approuvé par : Maxime Vacher
2.5 Calendrier des rencontres	Les dates proposées ont été acceptées. Proposé par : Louis-Félix Tremblay approuvé par : François Déry
2.6 Approbation des activités et sorties éducatives	Un document avait été envoyé par courriel expliquant les activités proposées par chacun des cycles. Manon Hallé explique les modifications au document pour le 1 ^{er} cycle et Marie-Ève Allard fait la même chose pour le préscolaire. Les difficultés reliées au manque de locaux et au problématique du transport scolaire sont soulevées. Un parent soulève l'idée d'utiliser des locaux de la ville pour des activités éducatives rassembleuses. Madame Hébert parle de l'organisation des activités parascolaires pour le 3 ^{ième} cycle pour nos élèves qui vont à la Clé-du-Boisé. Monsieur Vacher demande l'organisation d'activités parascolaires à l'école à la période du dîner. Madame Hébert explique que ce type d'activités est malheureusement impossible en raison du manque de locaux. Un parent soulève des questions en ce qui concerne les enveloppes budgétaires et leur transfert vers d'autres dépenses. Madame Hébert explique la gestion des différents fonds. Proposé par : Véronique Gagnon approuvé par : Manon Hallé
3. INFORMATIONS	
3.1 Obligation de formation pour les nouveaux membres	Formation doit être réalisée pour le 30 novembre. Lorsque c'est fait, veuillez faire parvenir un courriel à madame Hébert indiquant que la formation a été réalisée.
3.2 Projet éducatif	Des enseignantes présentent ce qui est fait dans l'école en lecture et en écriture. Un coup de cœur va au jumelage des classes inter-cycle.
3.3 Dénonciation d'intérêt	Madame Hébert explique ce que ça signifie. Un papier est à remplir avant le départ ce soir.
3.4 COSP	Anick Vézina enseignante au 3 ^{ième} cycle explique le programme proposé par le CSSDN (feuille explicative remise aux participants pendant la rencontre). Madame Anick est la représentante pour l'école. Elle animera les activités dans les deux classes. Des liens seront faits avec le programme CCQ.
4. RAPPORTS	
4.1 Rapport du président	aucun
4.2 Rapport du trésorier	Madame Hébert présente le document. Il s'agit du fond 5. Aide aux parents environ 7800\$, ce qu'on peut faire est limité. C'est dans ce budget que la conférence de Paule Lévesque sera payée. Les frais de déplacements et de gardiennage peuvent être remboursés pour les membres du CÉ.
4.3 Rapport du service de garde	En l'absence de Sophie, c'est madame Hébert qui fait le rapport. Beau début d'année malgré les défis dont le principal est d'avoir du personnel qualifié pour travailler au quotidien.

	Malgré les enjeux, le personnel est souriant est positif. Hop, hop est en pratique, il sera en vigueur formellement dès lundi prochain.
4.4 Rapport de la direction	15 octobre, formation de Paule Lévesque dans le gymnase, elle est offerte aux 3 écoles de St-Étienne Rappel des enjeux de sécurité autour de l'école. Madame Hébert explique le pourquoi de la zone d'attente des parents. Pour l'instant, on tient compte des besoins des enfants et des parents du préscolaire. Madame Hébert réitère l'importance de signaler directement à la police lorsqu'un parent voit une voiture suspecte rôder.
5. AUTRES POINTS	
5.1 Date de la prochaine rencontre	Mercredi 4 décembre
5.2 Coups de cœur	Manon Hallé soulève l'effet bénéfique de la nouvelle formule d'accueil de la première journée. Monsieur Vacher félicite l'équipe école pour cette idée. Madame Laverdière exprime que son garçon a été déçu de ne pas vivre la kermesse. Il a trouvé difficile la transition entre son ancienne année et la nouvelle année. Anick Vézina soulève qu'elle adore le jumelage entre une classe de plus vieux et une classe de plus petit. Maxime Vacher aimerait qu'on manifeste notre empathie envers l'équipe école de Clair-Soleil qui vit de grands changements. Madame Hébert se fera porte-parole de notre empathie.
6. POINTS À PLACER À LA PROCHAINE RENCONTRE	
	Sylvain Charest aimerait que l'auto-financement de la cour d'école soit traité. Madame Hébert partage son vécu en ce qui concerne les campagnes de financement. Elle explique les enjeux reliés à cette décision. Maxime Vacher soulève qu'il y a des campagnes de financement pour les élèves de quatrième année. Sylvain Charest soumet l'idée d'aller voir des entrepreneurs de la ville pour subventionner la cour d'école. Madame Hébert explique que si on se tourne vers ce projet, il faudra avoir un document écrit et un plan d'action. Elle explique aussi que ça ne peut reposer que sur le personnel enseignant. Elle préfère que l'énergie du personnel soit déployée pour le soutien à la réussite des élèves. La mobilisation du conseil d'établissement sera très importante. Un projet a été déployé auprès du ministère pour la revitalisation de la cour d'école, nous sommes toujours en attente.
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	
7.1 Heure de la levée de l'assemblée :	20 :33 Proposé par Nicole Beaudoin, approuvé par Julie Bernier